

REGARD

Le bulletin d'information de

BEUSTE

2025



« Ce bulletin clôture un mandat de 6 ans. Les élections municipales se dérouleront dans quelques mois, en mars 2026.

Ce mandat a débuté pendant la crise du COVID et le conseil municipal a dû s'adapter aux nombreuses directives et aux différents confinements. Les solutions ont été trouvées pour que les services soient rendus grâce à la disponibilité et aux sens de responsabilités du conseil municipal et des agents communaux qui ont fait preuve de réactivité. Cela a été essentiel pour assurer les services de cantine et de garderie dans de bonnes conditions.

Dans ce domaine, je voudrais souligner le sens du service public de nos agents communaux. Grâce à eux, le village est bien entretenu, le secrétariat de mairie répond

aux exigences des habitants et de l'administration avec précision et bienveillance, l'agence postale est un service efficace et enfin la cantine et la garderie rendent un service de qualité.

Pendant tout ce mandat, le conseil municipal a été vigilant sur les finances communales. Chaque dépense a été réfléchie et une optimisation permanente a été recherchée. Malgré les augmentations constatées dans tous les domaines (assurances, cotisations salariales, adhésions aux différents syndicats, énergies, travaux...), le conseil municipal n'a pas augmenté les taux appliqués pour les impôts locaux. Ceux-ci sont constants depuis 2015. **Le taux pour le foncier bâti est de 21,18%, ce qui est largement inférieur à ceux appliqués dans des communes de taille**

équivalente du département.

Le conseil municipal a proposé plusieurs réunions ou activités sur des thèmes très variés (lutte contre les moustiques tigres, conseils de prévention prodigués par la gendarmerie, journée petits travaux, journée nettoyage, film documentaire). Depuis trois ans, en collaboration avec le comité des fêtes, la commune organise une journée au profit d'Octobre Rose. Il faut reconnaître que ces activités n'ont pas eu la participation espérée. Nous engageons cet été des travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics. Ces travaux s'inscrivent dans une démarche d'économies d'énergie. Vous en trouverez les détails dans ce bulletin.

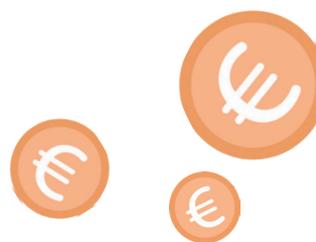


Serge CALAS,
Maire de Beuste

Sachez que le conseil municipal continuera à œuvrer dans l'intérêt général pour le bien de tous, tout en veillant à une maîtrise des finances de la commune. Je vous souhaite une bonne lecture.



► Compte administratif 2024



Le résultat de clôture 2024 s'établit à :

- Un excédent de fonctionnement de **186 285,87 €** (dont 120 000 € proviennent du report de l'exercice 2023)
- Un excédent d'investissement de **220 507,18 €**

Les frais de personnel représentent **189 900 €** soit **57 %** des dépenses de fonctionnement.

	PRÉVU EN 2024		RÉALISATION 2024	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	362 947,39€	362 947,39€	157 610,37€	378 117,55€
FONCTIONNEMENT	510 126,58€	510 126,58€	339 782,26€	526 067,13€

► Budget 2025

L'affectation de l'excédent de fonctionnement, de 2024 est le suivant :

- 120 000 € aux recettes de fonctionnement 2025. Ce report est destiné à avoir une trésorerie permettant d'assurer les dépenses courantes de début d'année.
- 66 285,87 € aux recettes d'investissement 2025.

L'excédent d'investissement de 2024, de **220 507,18 €**, est totalement affecté aux recettes d'investissement 2025.

Le budget prévisionnel s'établit pour 2025 :

- Pour la section de fonctionnement à **531 900 €** (dont 120 000 euros de report)
- Pour la section investissement à **431 972,47 €**.



► Taux de contributions directes INCHANGÉS



Pour le budget 2025, le Parlement a voté une augmentation des valeurs locatives de 1,7 %. Cette augmentation s'applique à toutes les communes. Pour les recettes 2025, le Conseil Municipal a décidé de **ne pas augmenter les taux des contributions directes. Ceux-ci sont donc identiques à ceux de 2024.**

	TAUX COMMUNAL	PRÉVISION DE RECETTES 2025
FONCIER BÂTI	21,18 %	164 823€
FONCIER NON BÂTI	41,43 %	11 228 €
TAXE D'HABITATION	10,66 %	5 277€
		181 328 €



► L'école

RPI BEUSTE-LAGOS

Effectif 2025-2026



Le nombre prévisionnel d'élèves du RPI Beuste / Lagos est de 118 réparti comme suit :

- | | |
|---------------------|----------|
| - 19 Petite Section | - 15 CE1 |
| - 6 Moyenne section | - 20 CE2 |
| - 17 Grande section | - 17 CM1 |
| - 14 CP | - 10 CM2 |

L'école de Beuste accueillera, une classe de CE2 / CM1 avec Mr Olivier MARTINE et une classe de CM1 / CM2 avec Mme Marion SILLARD soit un total prévisionnel de 47.

Travaux à venir

► Travaux de

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le budget d'investissement est consacré essentiellement à la rénovation énergétique des bâtiments communaux.

« Une énergie qui ne pollue pas est une énergie qui n'est pas consommée ».

La consommation énergétique des bâtiments communaux n'est pas optimisée. La Mairie est bien isolée mais les pièces sont éclairées par des blocs « néons » et elle est chauffée par des radiateurs électriques vétustes et énergivores type « grille-pain » sans thermostat. Les vitrages de la cantine et de l'agence postale sont à simple vitrage. Ces deux espaces sont chauffés par des radiateurs électriques. L'école est chauffée par une chaudière au gaz qui a une vingtaine d'années.

Le Conseil Municipal a décidé d'investir dans la rénovation énergétique des bâtiments publics. Ces travaux permettront de moins consommer. Compte tenu de l'augmentation prévisible des coûts de l'énergie dans le futur, ces investissements sont utiles et nécessaires et les économies réalisées seront pérennes. Sur la proposition du maître d'œuvre, l'APGL

(Agence Publique de Gestion Locale) des panneaux solaires seront installés sur le préau de l'école pour produire une partie de notre consommation. Il a été décidé de ne pas en mettre sur le toit de l'école pour des raisons de complexité technique et d'esthétique.

Cette rénovation consiste donc :

- au remplacement de systèmes de chauffage par des pompes à chaleur à la mairie, à l'école, à la cantine et au quillier ;
- au remplacement des blocs d'éclairage par des blocs « Led » ;
- à l'amélioration de l'isolation de la cantine par la pose de baies à double vitrage ;
- à la mise en place de panneaux solaires sur le toit du préau ;
- à la mise en place d'un système de ventilation rafraîchissant et d'une casquette brise soleil à l'école.

Le coût de ces travaux est de 254 497 euros L'État accorde une subvention de 30% sur une partie des travaux soit 63 259 euros.

Le Département accorde une subvention de 45 % sur les travaux qui concernent l'école et la cantine, soit 83 689 euros. Il faut noter que le dossier de demande de subvention a été déposé en urgence en juin 2024 avant que le département décide de suspendre les subventions.

Ces travaux sont financés en partie par les fonds propres de la Commune et par un emprunt de 76 000 euros à 0,75% contracté dans le cadre des économies d'énergie.



► Remise en état RUE DES CERISIERS & LOTISSEMENT DE LA CROIX DE MIROT

L'entretien de la voirie est une nécessité permanente qui est très onéreuse. En 2024, les enrobés de la rue des Cerisiers et du lotissement de la Croix de Mirot ont été refaits. Un entretien de l'impasse de la Ribère et de la voie parallèle à la D938 a aussi été réalisé. Le coût de l'ensemble de ces travaux s'est élevé à 71 000 euros.



► Rénovation ÉCLAIRAGE PUBLIC

Cinquante-sept vieux luminaires au sodium, principalement situés dans le cœur du village, ont été remplacés par des éclairages LED. Cela a permis de baisser les puissances des abonnements de fourniture d'électricité pour l'éclairage public et engendrera une économie d'énergie annuelle d'environ 2500 kilowatt-heure.

► Vol de cuivre sur les câbles du réseau d'éclairage DE LA RUE DES CIMES

Dans la nuit du 7 au 8 février 2025, l'éclairage de la rue des Cimes a été dégradé et les câbles d'alimentation ont été coupés et volés. Le coût des réparations s'est élevé à 9600 euros. Une plainte a été déposée. Une sécurisation des trappes d'accès au système d'alimentation a été réalisée sur chaque poteau de la Commune.



► Commémoration & rénovation DU MONUMENT AUX MORTS

« On oubliera. Les voiles de deuil comme des feuilles mortes tomberont. L'image du soldat disparu s'effacera lentement dans le cœur consolé de ceux qu'ils aimaient tant. Et tous les morts mourront une deuxième fois »
Roland Dorgelès dans Les croix de Bois.

La commune n'oublie pas ses enfants inscrits sur le monument aux morts. Sa rénovation a été réalisée en novembre

2024. Il a retrouvé son éclat d'origine avec les noms des Beustois morts pour la France gravés en feuilles d'or. La présence des Beustois autour de ce monument aux morts lors des commémorations du 11 novembre et du 8 mai montre leur attachement à ces moments de recueillement et d'échanges.



AVANT



APRÈS



► Tous au compost ! CONSEILS ET FORMATION

La Communauté de Communes du Pays de Nay organise régulièrement des **formations compostage** pour découvrir les clés et astuces pour une meilleure gestion de vos biodéchets au quotidien.

Chaque foyer peut ainsi réduire de 30% le poids de ses ordures ménagères et limiter les apports de déchets verts en déchèterie.

Les biodéchets sont des ressources pour nos jardins, il faut donc apprendre à les valoriser au maximum.

Sur inscription, La Communauté de Communes distribue gratuitement des composteurs.

Contact :
Service déchets
Stéphanie AYRAULT
s.ayrault@paysdenay.fr
05 59 61 11 82

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Nay.



► Fin du réseau cuivre CE QU'IL FAUT SAVOIR

Sur la commune de Beuste le service téléphonique par le réseau « cuivre » sera arrêté le 31 janvier 2027. Tous les câbles seront ensuite enlevés par la Direction des Infrastructures d'ORANGE.

Tous les abonnés qui voudront conserver un téléphone fixe devront donc souscrire à une offre « fibre ». Tous les opérateurs (ORANGE, SFR, FREE ou BOUYGUES TELECOM) proposent des offres de raccordement.

Il existe des offres avec uniquement un abonnement téléphonique pour les personnes qui ne voudraient pas de forfait internet.

Toutes les personnes qui ont actuellement un abonnement sur le réseau cuivre sont éligibles à la fibre, c'est-à-dire qu'elles peuvent souscrire dès aujourd'hui un abonnement « fibre ».

Il est très important d'anticiper la fin du réseau « cuivre » pour éviter d'éventuelles difficultés de raccordement (problèmes de connexions, surcharge des opérateurs...). Il est donc conseillé de prendre un abonnement « fibre » au plus tôt et de ne pas attendre fin 2026.

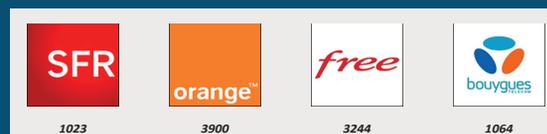
Le coût du raccordement au réseau fibre est pris en charge par les opérateurs.

La Mairie pourra conseiller les personnes qui rencontreraient des difficultés.

POUR RAPPEL

Mise en place d'un numéro dédié aux questions relatives à la fibre
08 06 00 04 26 du lundi au vendredi de 9h-12h et 14h-17h30, appel non surtaxé au coût d'un appel local ou poser votre question sur :
[HTTPS://WWW.TH64.FR/UNE-QUESTION](https://www.thd64.fr/UNE-QUESTION)

Panne d'internet, vous devez appeler votre opérateur !



Autres dispositifs mis à disposition par THD64

Tester son éligibilité à la fibre optique :
<https://www.thd64.fr/test-deligibilite>

Déclarer une nouvelle construction :
<https://immobilier-neuf.xpfibre.com/#/home>

Déclarer un dommage réseau :
<https://www.thd64.fr/declaration-dommages-reseaux/39>

► Rappels nécessaires BRUITS POUR DES TRAVAUX DE JARDINAGE ET DE BRICOLAGE

Lors de la réalisation de travaux bruyants, lorsque tout risque de gêne du voisinage ne peut être écarté, le Règlement Sanitaire Départemental fixe les horaires d'exécution de ces travaux de bricolage et de jardinage (Art 103-2) qui ne peuvent être exécutés que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

► Octobre rose & Téléthon LES BEUSTOIS ONT DU CŒUR

Le 5 octobre 2024, la Commune, avec le Comité des fêtes, a organisé diverses activités au profit d'« Octobre Rose » qui œuvre pour la prévention du cancer du sein. De même, elle a accueilli le Téléthon des 5 clochers les 29, 30 novembre et 1er décembre. De nombreuses activités étaient proposées dans le but de recueillir des fonds pour ces causes.



Tous au départ de la marche - Octobre Rose 2024



Soirée Gospel, Téléthon des 5 clochers 2024



► Arbre de Noël **CRÉATIVITÉ AU RENDEZ-VOUS !**



L'équipe des bénévoles de cette édition 2024



Le 15 décembre les enfants ont rencontré le Père Noël à Beuste. L'organisation de cette journée et les préparations des diverses activités ont été réalisées par une équipe de bénévoles qui fait preuve chaque année d'imagination et de créativité. Vous pouvez les accompagner, vous serez bien accueillis. L'ensemble des bénévoles doit être remercié pour son engagement, sa disponibilité, son imagination, et son implication pour proposer aux enfants une journée agréable dans la magie de Noël.

ACTIVITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les traditionnelles activités organisées par le conseil municipal ont été très appréciées par les participants. Ces moments de convivialité permettent des échanges et des rencontres qui font plaisir à tous.



Le repas des aînés permet à plusieurs générations de se rencontrer car tous les Beustois de plus de 60 ans sont invités.



Tous les Beustois sont invités à la traditionnelle cérémonie des vœux qui permet de faire un bilan de l'année passée et de présenter les projets futurs. A cette occasion les nouveaux arrivants dans la commune sont accueillis.

LE COMITÉ D'ANIMATION



Le comité d'animation est grandement investi dans la vie du village. Les bénévoles organisent ou participent à de nombreuses activités qui sont proposées aux Beustois. Cet investissement repose sur des bénévoles qui passent beaucoup de temps à préparer, organiser, monter, installer les activités. Il faut à toutes ces actions rajouter le rangement et le nettoyage des locaux et des mobiliers.

N'hésitez pas à les rejoindre, tous les talents et toutes les bonnes volontés sont les bienvenus.

Le Comité a participé à l'organisation du challenge « Simin Palay » des quilles de neuf. Il a, avec la Mairie coorganisé la journée Octobre Rose.

Le 1er novembre 2024, il a proposé une soirée Halloween et organisé une chasse aux œufs pour Pâques 2025.

Beuste en fête ÉDITION 2025

Les trois jours de fêtes patronales ont attiré un nombreux public qui a pu profiter du riche programme concocté par un Comité des fêtes imaginatif et très actif. Le marché gourmand a ravi les visiteurs par la qualité des produits proposés et par leur diversité. Un tour du monde pouvait être effectué avec les huîtres d'Arcachon, les hamburgers locaux, les « poke bowl Hawaïen » et les accras antillais sans oublier les spécialités régionales.

Lors de la cérémonie au monument aux morts, un hommage particulier a été rendu à Jean Sans. « Jeannot » est une des mémoires du village et est porte drapeau des anciens combattants de Beuste depuis de nombreuses années. Pour sa disponibilité et son implication, « Jeannot » s'est vu remettre l'insigne de porte-drapeau par le président des anciens combattants du Pays de Nay. Son dévouement a été salué par les nombreux applaudissements du public. C'est avec émotion et humilité qu'il a reçu cette distinction. Jean Doassans est aussi récipiendaire de cette distinction. Ne pouvant être présent, elle lui sera remise lors d'une prochaine célébration.

À l'issue d'un apéritif offert par la municipalité, 250 convives se sont retrouvés à l'ombre des arbres pour partager un repas et des moments chaleureux.



Marché gourmand du samedi soir



Déco guinguette du dimanche !



Repas du dimanche sous les arbres

INFOS PRATIQUES

INFOS MOUSTIQUE

Pour éliminer les larves de moustiques chez nous



Éliminer les endroits où l'eau peut stagner : petits débris, encombrants, déchets verts... Les pneus usagés peuvent être remplis de terre, si vous ne voulez pas les jeter.

Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.

Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement : gouttières, regards, caniveaux et drainages.

Couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.

Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de javel, galet de chlore, etc.).

Éliminer les lieux de repos des moustiques adultes :

- débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies,
- élaguer les arbres,
- ramasser les fruits tombés et les débris végétaux,
- réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage) entretenir votre jardin.

AGENCE POSTALE



Horaires de l'agence postale :

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	9H15-12H	
MARDI		15H15-18H
MERCREDI	9H15-12H	
JEUDI	9H15-12H	
VENREDI		15H15-18H

PLAN D'ALERTE

La canicule ou une pandémie peuvent être dangereuses, surtout pour les personnes âgées, isolées ou fragiles.

La Mairie tient un registre des personnes fragiles avec leurs coordonnées. Ce registre est nominatif et confidentiel et est régulièrement mis à jour.

En cas de déclenchement d'une alerte (par exemple déclenchement du plan canicule), la Mairie contacte les personnes inscrites volontairement sur ce registre pour prendre de leurs nouvelles, s'assurer de leur état de santé et leur apporter une aide adaptée, si besoin.

Pour vous inscrire ou inscrire un proche sur le registre nominatif et confidentiel, contactez la mairie au 05 59 61 42 90

LA MAIRIE

Pour nous contacter :

☎ 05 59 61 42 90
@ commune.beuste@orange.fr

Retrouvez également toutes les infos de votre mairie sur le site www.beuste.fr



Horaires d'accueil du secrétariat

Mardi et Vendredi :
de 9h30 à 12h00
et de 16h00 à 18h30

ou sur la page www.facebook.com/BeusteOfficiel



AGENDA 2025-2026

20 SEPTEMBRE 2025
CHALLENGE SIMIN PALAY
DES QUILLES DE NEUF

18 OCTOBRE 2025
SOIRÉE D'AUTOMNE
ET OCTOBRE ROSE

12 OCTOBRE 2025 :
REPAS DES AÎNÉS

14 DÉCEMBRE 2025 :
ARBRE DE NOËL

NAISSANCES

QUEYREIRE Paul, 10 novembre 2024
BADIE SOM Juliette, 18 novembre 2024
MALAGANNE Henri, 6 décembre 2024
FINOT Valentine, 17 février 2025
LANCELIN Elias, 25 mars 2025
ELHORRY Marceau, Le 9 juin 2025
CASSIERE Victoire, Le 16 juin 2025

MARIAGES

CARNÉ Baptiste et LUCAZEAU Marion, 26 octobre 2024
LEBLOND Sébastien et MILLET Hélène, 26 octobre 2024
PILORGET Tristan et FAVARD Léonie, 16 novembre 2024
BERMUDEZ Jonathan et DUARTE MARTINS Sara, 12 avril 2025

DÉCÈS

FAURDESSUS Louis, 14 janvier 2025
BORDIGNON ép. VAILLANT Marthe, 19 janvier 2025